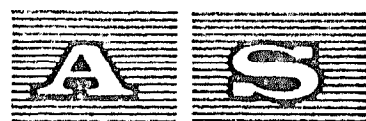


NATIONS UNIES



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



CONSEIL DE SÉCURITÉ

Distr.  
GENERALE

A/36/57  
S/14316 ✓  
24 décembre 1980  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE  
Trente-sixième session  
LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

CONSEIL DE SECURITE  
Trente-cinquième année

Lettre datée du 23 décembre 1980, adressée au Secrétaire général  
par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation  
des Nations Unies

J'ai l'honneur d'attirer d'urgence votre attention sur les forfaits commis par les forces syriennes contre la ville de Zahleh au Liban. Prenant pour prétexte un affrontement militaire avec des forces locales au cours duquel des soldats syriens ont trouvé la mort, l'armée d'occupation syrienne déployée dans cette région, comme en d'autres endroits du Liban, a soumis la ville de Zahleh et sa population, à un bombardement aveugle. Selon les premiers rapports, ce bombardement aurait fait un nombre important de victimes, morts et blessés, parmi lesquels des femmes et des enfants.

Le silence de la communauté internationale face à de telles atrocités ne peut qu'aggraver le danger auquel est exposée la population du Liban, et particulièrement les communautés chrétiennes, entre les mains des troupes syriennes dont les méthodes de répression brutales ne sont pas moins familières à d'importantes couches de la population de la Syrie qu'elles ne le sont au peuple libanais qui subit l'occupation syrienne depuis plusieurs années. Les forces syriennes ont semblablement bombardé le samedi 20 décembre 1980 la ville de Marjayoun et ses environs dans le Sud-Liban, où une pluie d'obus dont le nombre est évalué à un millier s'est abattue sur la population.

Cet exemple récent de la barbarie syrienne ayant eu lieu à proximité de sa frontière nord, Israël juge devoir protester hautement contre le bombardement de Zahleh par les Syriens.

Comme on le sait, le Gouvernement libanais n'est pas en mesure d'exposer ouvertement la conduite de la Syrie et d'en appeler contre de tels actes. Cela ne devrait pas empêcher la communauté internationale de prendre des mesures pour mettre un terme à ces forfaits. Les préoccupations bien connues de l'Organisation des Nations Unies à l'égard d'autres questions ne sauraient justifier que l'on passe sous silence le sort des habitants sans défense de Zahleh, sur lesquels l'appareil militaire syrien fait toujours peser de lourdes menaces.

Je vous prie de bien vouloir faire distribuer cette lettre comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre de la question de "La situation au Moyen-Orient", et comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent d'Israël auprès  
de l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) Yehuda Z. BLUM

-----